

Résumé de l'étude portant sur l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Un objectif global de la gestion d'un territoire peut être l'atteinte d'un « équilibre » agro-sylvo-cynégétique. Or celui-ci implique de composer avec les divers intérêts et paramètres du territoire. S'il peut être évoqué une situation de viabilité, son opposée existe également et c'est généralement ce dernier qui est mis en évidence par des données concrètes ou par un ressenti des parties prenantes. La source de ce « déséquilibre » est le conflit d'usage existant notamment autour du grand gibier. En effet, il influence diverses activités parmi lesquelles la sylviculture, l'agriculture ou encore la chasse. La récente augmentation des populations et de la sensibilité des peuplements forestiers et des cultures agricoles a considérablement accru les tensions autour de ces déséquilibres. Elles ont pour raisons un état des lieux non partagé et des objectifs socio-économiques sur le territoire pouvant être opposés. Partant de ce constat, le dialogue se construit difficilement et n'aboutit pas à une gestion efficace des populations de grand gibier. Cette situation est d'autant plus complexe que chaque territoire possède des caractéristiques et des acteurs qui lui sont propres (et parfois même une réglementation particulière). Par conséquent, le chemin de construction d'une gestion efficace devra être adapté au contexte local. De plus, l'évocation d'un « équilibre » se rapportera plus à un objectif commun atteignable pour chaque situation qu'à un niveau généralisable à proprement parlé.

A l'échelle nationale, l'ensemble des parties prenantes (organismes représentant les forestiers et les chasseurs, organismes de recherche, administrations ou organismes publics,...) a conscience de l'importance et de l'ampleur de ces situations de déséquilibre. Après une période au cours de laquelle il a été noté l'émergence de problèmes sans en trouver la solution, la situation apparaît aujourd'hui préoccupante à plusieurs titres qui justifient certainement une meilleure efficacité dans le maintien des équilibres et la réduction des déséquilibres en la matière. Le groupement d'intérêt public ECOFOR a estimé qu'il s'avère utile dans ce contexte de réaliser un document permettant d'avoir une vue d'ensemble de la problématique. Cette étude est destinée à tous les acteurs gravitant autour de la gestion agro-sylvo-cynégétique et vise à leur apporter les connaissances permettant d'acquérir cette vision. Celle-ci constitue le point de départ d'une gestion efficace qui sera entrevue dans les recommandations formulées à la fin de cette étude. Dans un premier temps les connaissances concernant les espèces et leur milieu de vie seront présentées, puis l'influence qu'elles exercent et les éventuels dommages occasionnés. Finalement les variables influençant la définition d'un équilibre et les actions entreprises pour le suivi et la gestion des populations seront détaillées.

Les espèces et leur milieu de vie :

Plusieurs espèces sont concernées par la problématique de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Les principales sont les ongulés de plaines, à savoir : le sanglier, le cerf et le chevreuil. Chacun de ces animaux possède des caractéristiques propres qui rendent souvent le suivi de la population difficile et la maîtrise de la démographie complexe. Cependant les effectifs s'accroissent très rapidement (multiplication par au minimum un facteur 6 depuis 1970). Pour commencer, le sanglier possède une impressionnante dynamique de reproduction (l'effectif d'une population ayant la capacité de doubler en une année). Il est observé une importante augmentation des prélèvements nationaux depuis 40 ans. Ce développement a plusieurs origines tant naturelles que sociales mais est

très hétérogène. Des cartes de « communes impactées » ou de « points noirs » sont ainsi élaborées afin d'identifier les zones les plus sensibles.

De son côté, le chevreuil est le cervidé le plus abondant et le plus largement répandu en France et en Europe. De par ses habitudes alimentaires, il peut potentiellement représenter un problème pour la pratique sylvicole (consommation de végétaux ligneux). Ses populations ont également connues une rapide augmentation depuis quelques dizaines d'années et son suivi se révèle difficile en raison de ses mœurs discrètes. Les raisons de l'augmentation des populations se recoupent avec celles des effectifs de sangliers, c'est-à-dire des règles de protection et des facteurs biologiques.

Finalement, le cerf élaphe est la seule espèce de cerf indigène en France et la plus représentée. Il possède un domaine vital de taille variable mais généralement très importante et colonise rapidement le territoire métropolitain. Or, à l'instar du chevreuil, ses habitudes alimentaires (d'abrutissement ou d'écorçage) l'amènent à provoquer d'importants dégâts aux peuplements forestiers et sa tendance colonisatrice peut entraîner une généralisation de cette influence. L'importance des effectifs de ces deux espèces de cervidés, est également très hétérogène sur le territoire métropolitain.

En plus des ongulés de plaines, plusieurs autres espèces participent également à la réflexion portant sur l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Il peut être distingué les espèces dites « marginales » (daim et cerf Sika) et les ongulés de montagne (mouflon, isard, chamois, bouquetin). L'augmentation des effectifs, les conditions climatiques ou encore la pression anthropique, poussent les ongulés de plaines à coloniser des zones de plus en plus élevées tandis que les ongulés de montagne « descendent ». Ainsi de nombreux territoires se retrouvent occupés par plusieurs espèces d'ongulés qui doivent partager les ressources. Si importante, l'accumulation peut entraîner une pression accrue sur les ressources (alimentaires ou d'espace). Les suivis effectués ont souvent du mal à différencier la pression imposée par l'une ou l'autre des espèces. La gestion s'en retrouve ainsi complexifiée, et la cohabitation des différentes espèces est donc importante à prendre en compte dans les solutions apportées. De plus, en zone montagneuse, la présence de troupeaux domestiques ajoute un paramètre important à intégrer dans l'évaluation et la gestion du territoire.

Si les gestionnaires doivent connaître les principales caractéristiques des espèces animales auxquelles ils sont confrontés. Il faut également avoir une connaissance de leur habitat et de la relation qu'elles entretiennent avec lui. La forêt leur fournit une quantité de ressource alimentaire et une qualité de refuge influençant la présence d'animaux au sein du territoire. Ces paramètres, dépendants de la situation initiale de la station, sont définis en partie par la gestion sylvicole menée sur le peuplement. Ainsi, la sensibilité des tiges dépendra notamment du mode de sylviculture et de leur âge, et la capacité d'accueil sera très liée à la gestion des acteurs. De plus, la structure de la forêt française est particulière car partagée entre forêt privée et forêt publique. Cette différence de statut pourra jouer sur la gestion des populations animales en raison de la variation des objectifs des propriétaires.

Les influences et impacts :

L'existence d'une ou de plusieurs espèces d'ongulés sur un territoire implique l'apparition de nouvelles influences sur l'écosystème. En cas de déséquilibre entre les ressources du territoire et les populations animales, celles-ci peuvent s'avérer importante et fortement impacter les objectifs

sociaux-économiques des acteurs. Les gestionnaires du territoire se doivent de connaître ces influences afin de pouvoir les évaluer et entreprendre des actions pour éventuellement les réduire.

Ainsi, les espèces de grands ongulés sont parfois amenées à occuper des zones **agricoles**. Cette présence se traduit généralement par une dégradation des cultures en place. Pour celles-ci, les agriculteurs peuvent demander réparation et depuis 2000, ce sont les fédérations départementales des chasseurs qui assurent le processus d'indemnisation non contentieuse. Celui-ci est défini par la loi et demande à l'exploitant de valider plusieurs conditions parmi lesquelles un seuil minimum de dégâts (en surface ou en coût). Les indemnisations deviennent de plus en plus importantes pour plusieurs raisons (augmentation du nombre de déclaration, augmentation des populations, facteur climatique,...) et les dégâts se concentrent sur des zones très impactées. L'identification de ces dernières permet de localiser les territoires sensibles et de les accompagner par des mesures de prévention (modifications des pratiques agricoles pour réduire la sensibilité) ou de protection (effarouchement, engrillagement,...). De plus, il est à signaler que la faune sauvage est porteuse de maladies pouvant toucher l'élevage (comme la tuberculose bovine ou la maladie de Lyme). Cependant, si l'augmentation des populations accroît les vecteurs de ces maladies, il ne s'agit, à l'heure actuelle, que d'un facteur de risque, qu'il convient de maîtriser et les ongulés sauvages ne peuvent être présentés comme les uniques responsables de la persistance des épidémies.

Par ailleurs, les grands ongulés, et notamment les cervidés, sont des acteurs clés de l'écosystème forestier. La pratique de l'abrutissement, du frottis ou de l'écorçage se traduit par des changements majeurs du milieu en cas d'intensité trop importante. Ceux-ci peuvent toucher l'ensemble de la chaîne trophique ou de la communauté végétale. Il arrive souvent qu'ils impactent également la réalisation d'objectifs socio-économiques sur les peuplements, provoquant alors des dégâts pouvant être d'une intensité trop importante pour les sylviculteurs. L'ampleur des dommages empêchant l'atteinte des objectifs sylvicoles constituent une inconnue majeure car il n'existe pas d'outils d'évaluation globale de leur étendue et peu de processus permettant d'apaiser les tensions sociales qu'ils peuvent créer. Des protocoles dégâts et une procédure d'indemnisation non-contentieuse existent mais ne permettent pas de répondre au problème de manière globale. En effet, les premiers sont lourds à mettre en place et n'existent que pour une futaie régulière à l'heure actuelle et la seconde possède des conditions trop rigoureuses pour être appliquée. La mise en place de protections s'avère alors souvent nécessaire pour atteindre les objectifs fixés.

Les variables de la définition de l'équilibre :

Au-delà de l'aspect « population animale », la définition d'un « équilibre agro-sylvo-cynégétique » dépend en grande partie des acteurs du territoire et de leurs objectifs (mais également de la richesse du milieu, des conditions climatiques,...). L'importance d'un dégât est relative au contexte dans lequel il se trouve. Cependant, le territoire rural étant quasiment entièrement concerné, un nombre important d'acteurs doivent être pris en compte dans le dialogue de gestion et dans l'établissement d'objectifs de territoire. De l'Etat, dépositaire de la gestion de la forêt française aux associations naturalistes, représentatives des intérêts de la société, en passant par les chasseurs et les forestiers, tous ont des objectifs propres qu'il faudra concilier.

Ces objectifs se traduisent notamment sur le plan économique. Les relations, marchandes ou non, entourant le grand gibier impliquent plus ou moins directement tous les acteurs de la société. Il définit leurs rapports, leurs objectifs mais également les tensions pouvant apparaître entre eux. Il peut en effet être vu que les avantages de certains sont les coûts d'autres et les sommes en jeu

peuvent s'avérer très importantes. Cependant, comme souvent dans les problématiques environnementales, une grande partie de la valeur du système n'a pas de prix de marché et est donc difficilement estimable. Il faut toutefois en tenir compte dans les caractéristiques des objectifs des différentes parties prenantes et dans les relations entre les acteurs.

Afin de concilier ces différents intérêts, la législation française, via le Code de l'Environnement et le Code Forestier, fixe les grands principes de gouvernance de la forêt et de l'activité de chasse. Par ce biais, elle impacte grandement sur les conditions du dialogue pouvant aboutir à une bonne gestion de l'équilibre cynégétique. Depuis la loi d'avenir de 2014, la gestion forestière est orientée par le Programme national de la forêt et du bois qui se décline en région. Celui-ci fixe les orientations de la politique forestière, différents en fonction du statut et de « l'importance » de la forêt. Du côté de la chasse le document central reste le Schéma départemental de gestion cynégétique qui régit l'activité au niveau départemental et fixe notamment les plans de chasse. Au final, l'Etat conserve une mainmise sur toutes les décisions relatives à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et a donc un rôle important à jouer. La législation, en mettant en place de nombreuses commissions de concertation, permet aux acteurs de se retrouver et rend ainsi possible un dialogue essentiel.

Les actions de suivi et les initiatives de gestion :

Pour ces discussions, les gestionnaires ont besoin d'un suivi efficace des populations, afin de pouvoir prendre les bonnes décisions d'action. Après des années où le suivi des populations animales reposait sur le comptage, de nouveaux outils sont maintenant développés. C'est le cas des Indicateurs de Changement Ecologique qui proposent de ne pas s'intéresser uniquement à des niveaux de population ou à des qualités d'habitats mais bien aussi à la relation entre ces deux composantes. Il est donc mesuré la variation de population, l'évolution de la performance des animaux ou encore le niveau de pression sur le milieu. Les gestionnaires peuvent ainsi suivre l'évolution de la situation sur le territoire et analyser l'effet des actions entreprises. Ces indicateurs n'existent cependant principalement que pour le chevreuil et le cerf et doivent être insérés dans une démarche globale de gestion inscrite dans la durée. De plus, ils n'ont pas vocation à répondre à toutes les questions. C'est pourquoi sont également développés les dispositifs enclos-exclos permettant d'étudier des paramètres « plus sylvicoles » comme le retard de croissance ou les conséquences d'un abrutissement répété sur un peuplement. Etablis selon les variables d'études, ils ont également un rôle pédagogique. Cependant, il faut être très prudent dans l'interprétation des résultats car la mise en place d'un enclos crée une situation n'existant pas dans la Nature (absence d'herbivorie).

Ces indicateurs (parmi d'autres) sont une base indispensable à l'élaboration de solution de gestion pertinente. L'initiative SylvaFaune par exemple, lancée en 2012 par l'ONCFS, est une démarche territoriale visant à amener les acteurs à la concertation et à la définition commune de trois choses : l'établissement d'un état des lieux, la fixation d'objectifs de territoire et la mise en place d'actions pour atteindre ces derniers. La démarche veut accumuler de l'expérience sur des sites pilotes afin de la transférer à d'autres massifs. Cependant, le manque d'acteurs locaux reprenant l'animation freine le bon déroulement de SylvaFaune qui apporte toutefois des éléments intéressants à l'établissement d'une bonne gestion de l'équilibre-agro-sylvo-cynégétique.

Au niveau régional également, de nombreux observatoires sont créés également. Par leur relation avec les territoires locaux et leur vision macroscopique, ils permettent la collecte efficace de données, la mise en place d'outils de gestion et de suivi, et l'accumulation d'expérience permettant la recherche de solutions et l'initiation de dynamiques. De plus, plusieurs initiatives nationales ont déjà été lancées comme le Plan nationale de maîtrise du sanglier ou des missions d'inspection. Toutes concluent à l'efficacité de l'action locale sur cette problématique. Ainsi, si le niveau national n'est pas le plus adapté à la résolution des éventuels problèmes liés au grand gibier, il permet néanmoins un cadrage nécessaire et l'initiation d'une dynamique sur les territoires.

Enfin, si l'on aborde la problématique par une autre facette (par la forêt), il peut être évoqué le travail réalisé par une équipe d'Irstea. Elle a développé une clé de détermination permettant d'évaluer la valeur alimentaire et de refuge d'un peuplement pour une population animale. Celle-ci évalue la « capacité d'accueil » des différentes parcelles sur un massif et prédit son évolution au cours du temps. Les gestionnaires ont ainsi la possibilité de déceler des périodes de déséquilibre entre l'offre alimentaire et la demande des animaux et exercer des actions afin d'y remédier. Cette méthode constitue donc un effort des forestiers dans la gestion de la situation sylvo-cynégétique, pouvant être important dans le dialogue entre les acteurs sur le territoire. Cependant, elle doit être accompagnée d'une maîtrise des populations et n'est pas transposable d'un massif à l'autre.

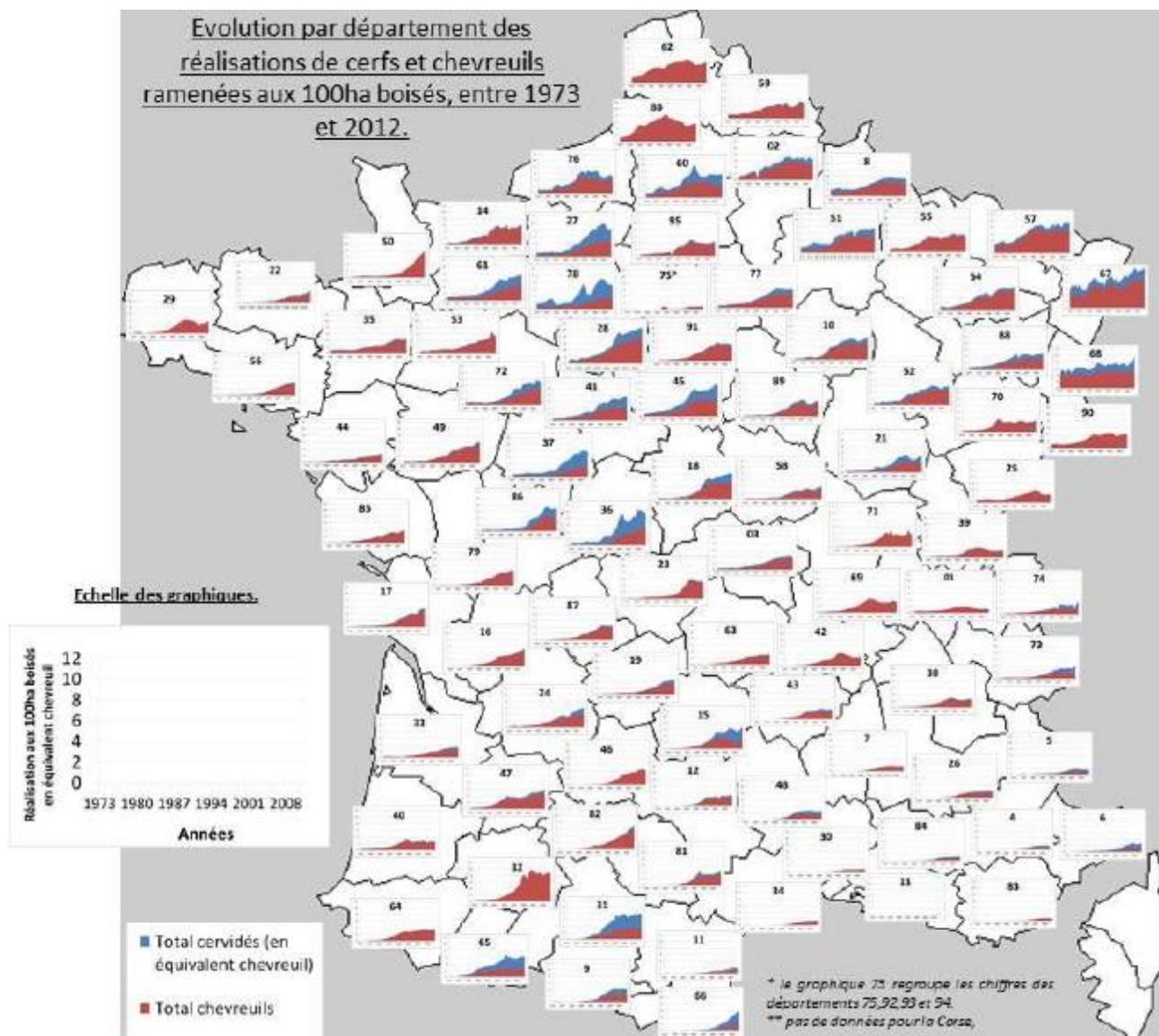
Conclusion :

L'ensemble des connaissances apportées ici l'indiquent clairement, comme il n'existe pas une seule vérité, il n'y a pas non plus un unique équilibre agro-sylvo-cynégétique. Et ceux pour plusieurs raisons (différences de conditions biologiques, d'objectifs socio-économiques, d'acteurs...).

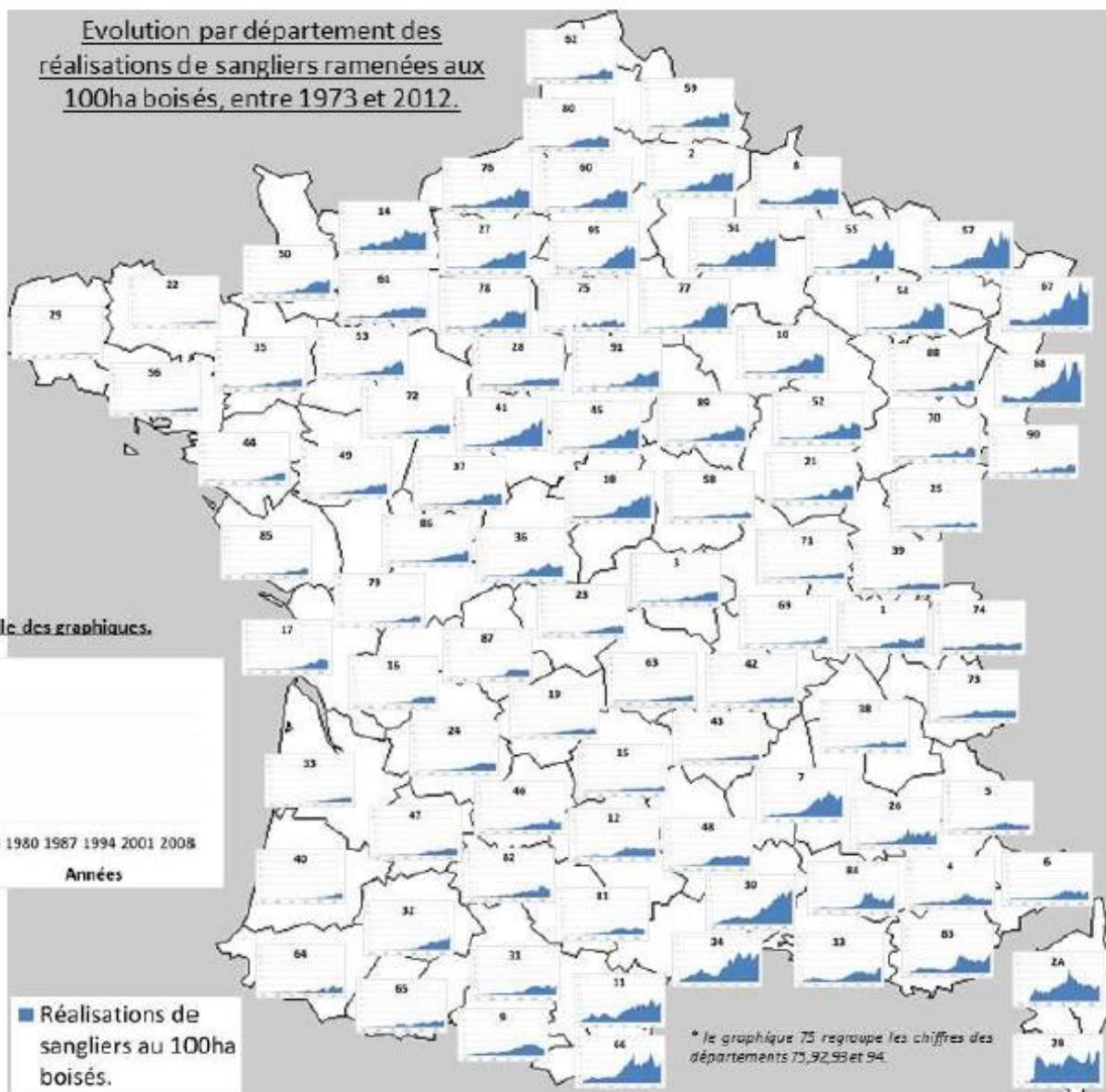
Ainsi, tout le principe de gestion repose sur la recherche d'un compromis entre ces variables. Celui-ci, s'il représente un équilibre très local, n'est pas pour autant un point fixe. Il évoluera en fonction des mêmes paramètres que ceux provoquant l'existence d'une situation propre à chaque territoire et sera donc dynamique. La gestion agro-sylvo-cynégétique repose sur son maintien ou sur la réduction d'un « déséquilibre », et sur des connaissances biologiques dont se servent les acteurs pour gérer un territoire et des populations animales. Sa forme la plus efficace semble être de procéder par essai-erreur et d'adapter les actions entreprises en fonction des retours du territoire. A partir de l'effort de synthèse de l'ensemble des connaissances réalisé dans cette étude, les acteurs peuvent tenter de trouver un état des lieux précis et sur lequel tout le monde s'accorde, des objectifs communs intégrant l'ensemble des objectifs socio-économiques qui reposent sur le territoire (et dépendant de l'état des lieux établi précédemment) et des actions cohérentes, auxquelles chacun amène sa contribution, dans le but d'atteindre les objectifs définis. Pour arriver à cela, les conditions nécessaires à un dialogue doivent être mises en place et les outils à disposition se révéler efficaces.

Au vu des éléments détaillés dans cette étude, il peut également être fait une série de recommandations détaillées dans le tableau ci-dessous. Pour finir, afin de développer certains points évoqués dans cette étude, plusieurs documents pourraient être élaborés comme un examen approfondi du système économique qui permettrait de déceler de possibles leviers d'action et d'avoir une idée de l'importance des enjeux, ou encore une évaluation du « plan sanglier », servant de base à l'élaboration d'un plan « grand gibier », pourrait également être envisagée.

Evolution par département des réalisations de cerfs et chevreuils ramenées aux 100ha boisés, entre 1973 et 2012.



Evolution par département des réalisations de sangliers ramenées aux 100ha boisés, entre 1973 et 2012.



Recommandations :

A l'intention des chasseurs :

- Expliquer aux pratiquants les principes de la dynamique des populations afin de faire accepter des consignes de tirs plus sélectives (tirs sur femelles par exemple).
- Appliquer des politiques de suivi des populations basées sur des indicateurs fiables.

A l'intention des forestiers :

- Travailler en collaboration avec les chasseurs pour faciliter les conditions de prélèvement (aménagement des postes de tir par exemple).
- Prendre en compte explicitement le maintien voir le développement de la capacité d'accueil en forêt.
- Généraliser les « contrats cynégétiques », à l'instar de ce qui est élaboré par l'ONF.

A l'intention des décisionnaires :

- Effectuer un travail d'adaptation des réglementations entourant la chasse (modification du plan de chasse et des processus de financement de l'indemnisation notamment).
- Veiller au bon fonctionnement des instances en place pour la concertation (bonne représentativité et réunions régulières).
- Réaliser un travail pédagogique auprès du grand public pour expliquer les processus de gestion sylvicole et les conséquences d'une densité trop importante d'animaux sur un territoire.
- Modifier les échelles d'intervention en créant des comités de massif, encadrant la réflexion locale.
- Développer le suivi des risques sanitaires et des accidents de la route liés au grand gibier.

- Développer les échanges entre les gestionnaires et la communauté scientifique (remontée de données et apport d'expertise).